



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2023/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 20/12/2023 – Délibération E1 N°23-087
4-1 Personnel titulaire et stagiaire de la FPT

AN 2023
23-087

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-TROIS, le 20 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Mme Laurence DENAND, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Nathalie COLAS, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

M. Carlos SOARES, procuration à M. Didier JAHIER
Mme Agnès CHEVALIER, procuration à Mme Sylvia PADIOU
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

Absent excusé :

M. Joël DANIEL

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

13/12/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D’AFFICHAGE :

13/12/2023

OBJET : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGÉTAIRES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi 2019-828 du 6 Août 2019 de Transformation de la Fonction Publique,

Considérant la nécessité de mettre en adéquation les besoins de la collectivité et le tableau des effectifs,

REÇU EN PREFECTURE

le 04/01/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20231220-DEL23_087-D

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial du 28 novembre 2023,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission Sécurité et Ressources Humaines du 18 décembre 2023,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

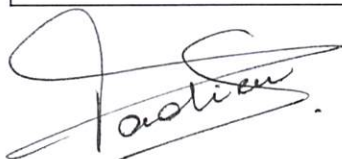
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **ARTICLE UNIQUE : DECIDE** la mise à jour du tableau des effectifs comme présenté ci-dessous :

<u>Grade ou emploi</u>	Effectif AVANT modification	Effectif APRÈS modification
FILIÈRE ADMINISTRATIVE		
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	6	5
FILIÈRE TECHNIQUE		
Adjoint technique (temps complet)	39	37
Technicien	5	4
Ingénieur Principal	1	0

FILIÈRE POLICE		
Chef de Service de Police Municipale	1	2
Gardien brigadier	7	6

CRÉATION DE POSTE CDI		
Direction Administrative et Financière (anciennement Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe- Catégorie B)	0	1
Agent d'entretien (anciennement adjoint technique- Catégorie C)	0	1



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 04 JAN. 2024
Et publié le 04 JAN. 2024
Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville



REÇU EN PREFECTURE
le 04/01/2024
Application agréée E-legalite.com